



Mariage gris et souhaite de porter plainte

Par **aicha29**, le **08/01/2011** à **22:01**

Bonjour,rnrnJe suis victime d'un mariage gris, je suis en procédure de divorce pour faute.rnJ'ai été totalement manipulée, de la rencontre en 2007, jusque cette année 2010, je pensais divorcer car nous voyons pas la vie de la même façon, je précise qu'on a vécu une sorte de coloc après la mairie, mais jamais de vie de couple.rnrnJ'apprends par ses menaces et refus de divorcer qu'il s est marié juste pour avoir des papiers définitifs voir la nationalité.rnrnJe ne cherche pas à annuler, je veux qu'il soit reconnu coupable d'escroquerie sentimentale, et aussi de mariage frauduleux.rnrnPensez vous que le fait qu il n'est pas eu ses papiers puissent me discréditer? j'ai pas porter plainte quand il m'a menacé, je n'ai que les ensembles d'action qu'il m'a fait depuis le début. Je n'ai que ma parole. rnrnJe sais que son entourage, frere, ami et témoin du mariage savaient ce qu il se préparer, est-ce que je dois prendre un avocat pour déposer plainte?rnrnJ'ai peur qu'on m attaque pour diffamation, j'en peux plus!

Par **mimi493**, le **09/01/2011** à **00:30**

Quelle est sa nationalité ?

Par **aicha29**, le **09/01/2011** à **00:35**

Il est marocain, la manipulation a été totale, j'ai jamais douté de lui, comment on peut jouer avec une personne (je suis son épouse quand même) à ce point,rnrnbref, je veux porter plainte, j'attends de passer en conciliation, mais je veux en même temps déposer une plainte contre lui, mais je sais pas comment se passera la suite... j'ai tous les éléments (paroles et

vécu avec lui) qui montrent bien qu'il m'a prise pour une idiote.rnrnLa mairie n'a pas douté, comment je peux douter moi!!

Par **mimi493**, le **09/01/2011 à 01:55**

[citation]J'ai tous les éléments (paroles et vécu avec lui) qui montrent bien qu'il m'a prise pour une idiot[/citation]rnrnDonc vous n'avez que votre parole.rnrnVous avez épousé un sans-papier ou directement un homme que vous connaissiez à peine vivant à l'étranger ?rnrnVous devez aller voir un avocat pour votre divorce, donc voyez avec lui l'opportunité d'une plainte

Par **aicha29**, le **09/01/2011 à 12:20**

Bonjour Mimi 493,rnrnj'ai un avocat déjà qui s'occupe du divorce, c'est d'ailleurs elle qui m'a ouvert les yeux, mais il m'a ensuite fait des menaces donc j'ai réellement pris conscience de l'arnaque de ce mariage y a quelques mois.rnrnIl est en France depuis 1996, il est venu en tant qu'étudiant, en 2002, il est diplômé ingénieur en informatique, je l'ai rencontré via internet en 2007 jamais il m'a parlé de sa situation, jusqu'au jour où on s'est rencontré physiquement, il m'a bien fait montré qu'il s'intéressait à moi, il a vu qu'il m'intéressait, de plus, j'ai eu des signes d'indices mais j'ai fait confiance.rnrnMême son frère de Nantes il connaît pas son frère, maintenant je connais le personnage de mon mari, je sais comment il fonctionne.rnrnIl a vu que j'étais une fille seule, ma famille n'est pas soudée avec moi, elle a toujours été contre moi par exemple, ma mère m'a ramené en 2004 un clando de son village, il vivait caché dans le nord, j'ai refusé de le connaître, bref, je prends avec le recul conscience du foutage de gueule dont j'ai été victime.rnrnLa police si elle même l'enquête elle verra bien qu'il n'est pas stable, par contre il a des bons amis, il est tellement manipulateur, que ses amis vont lui faire un portrait de mec honnête et sympa!!rnrnMon œil!rnrnOn m'a dit que pour porter plainte pas besoin d'avocat.rnrnMon mari je l'ai rencontré sur Paris, il est bon parleur et menteur, il m'a fait croire qu'il travaillait, il m'a montré une image de mec bosseur. Je devais vraiment être moralement fragile pour ne pas avoir vue l'arnaque!

Par **aicha29**, le **09/01/2011 à 12:38**

Quand je l'ai rencontré il avait un titre de séjour qui allait expirer, il est en France depuis 1996 donc pourquoi douter.rnrnIl serait sans papier, j'aurais été aussi cone, puisqu'il m'a manipulé par les sentiments avant même qu'il me dise la vérité sur sa situation.rnrnEnsuite, il a renouvelé sa demande de titre étudiant fin 2007, c'est moi qui a payé les inscriptions.rnrnOn s'est marié en février 2008, rnrnet aussi, je lui ai payé des loyers lorsqu'il était dans le 92, il est bon comédien, rnrndans le 92, je lui payais les loyers d'une studette de 9m², d'ailleurs, après la mairie, quelques semaines, il m'a dit de venir l'accompagner pour renouveler dans le 92, changement de statut, j'ai refusé car c'était faire une fausse déclaration avec le recul, je repense au forcing qu'il me faisait par tél, mais j'ai refusé.rnrnIl s'en foutait de moi.rnrnIl a vu que je ne viendrai pas dans le 92, je suis du 59, il a donc abandonné cette studette, il a jamais rien payé, et j'ai trouvé un studio dans le 59, son frère s'est mis garant, j'ai tjrs payé les loyers, j'en reviens pas!rnrnJ'ai eu mes soucis avec ma famille donc j'ai laissé passer des choses avec lui,

mais quand j'ai repris mes esprits, y avait des choses qui n'étaient pas normal pour un couple marié. rnrnIl n'avait pas un comportement de quelqu'un engagé dans le mariage. rnrnOn se disputait toujours, pour des conneries, lui se taisait beaucoup, et je comprends pk maintenant. rnrnIl accepte le divorce amiable, il s'en fout de ma souffrance je l'ai tjrs constaté, bref, au fond, je lui en veux pas, car il me fait pitié, et il m'a fait perdre mon temps, il m'a pris pour un chien, j'aurai eu une famille soudée qui s'intéresse à moi je serais pas tombée sur un escroc pareil;;

Par **mimi493**, le **09/01/2011 à 13:29**

Vous avez un avocat qui a toutes les pièces du dossier. Voyez avec lui l'opportunité de porter plainte

Par **aicha29**, le **09/01/2011 à 15:02**

Ok, j'ose pas lui demander, puisqu'elle a été mandaté surtout pour un divorce.... rnrnelle m'a jamais parlé de porter plainte, elle reste dans le cadre d'un divorce pour faute, rnrnde plus elle m'a dit vous allez enfin être débarrassé de lui, et tourner la page, alors que je suis pas encore passée devant le juge, l'avocat n'a que mon histoire et elle en a déduit que c'est un mariage papier, je vais lui fournir des attestations preuves écrites de mes proches pour le dossier...du divorce pour faute,

Par **staphylo**, le **24/01/2011 à 19:40**

Bonjour rnrnSi vous avez l'aide juridictionnelle, il se peut que votre avocat(e) fasse ce qui est plus rapide pour lui (elle); rnrnMoi j'étais conscient que c'était un mariage gris, et je lui ai fait savoir, mais mon avocate ne m'a pas parlé de la possibilité d'annulation du mariage qui doit être demandé avant la date anniversaire des 5 ans du mariage; c'est ce que l'ANVI m'a dit rnrnEn tout toutes ces personnes qui se marient pour les papiers sont vraiment très manipulatrices; elles arrivent à se faire passer pour la victime rnrnMa future ex femme n'a pas arrêté de me manipuler, de me mentir alors que je suis handicapé et très faible physiquement et psychologiquement à cause de mes douleurs; elle a aussi escroqué 1 personne handicapé et 1 autre âgée et elle était en formation d'aide soignante rnrnJ'ai aussi découvert qu'elle s'est mise à se prostituer alors qu'elle était encore chez nous rnrnLorsque j'ai découvert un deuxième compte bancaire à son nom de jeune fille et que j'ai pris les preuves, elle m'a dit qu'elle allait dire à la police que je voulais tuer son fils

Par **bejaikarima**, le **01/02/2011 à 15:43**

Bonjour, rnrnj'ai vécu la meme chose. rnrnoui il faut déposer plainte !

Par **niglo51**, le **17/01/2016** à **12:58**

Bonjour,rnrnJ'ai épousé une marocaine en octobre 2013 tant qu'on avait pas le visa long séjour j'allais la voir au MAROC et on s'entendait bien mais elle est venue en avril et tout a changé elle sortait à 10 h et rentrait à 22 h elle est repartie 3 semaines après et n'est revenue que le 10 juin car elle avait rendez-vous le 11 juin à l'ofii puis le 16 elle est repartie au MAROC sans me le dire en octobre j'ai lancé une demande de divorce elle est revenue en novembre et est repartie le 6 janvier nous avons rendez-vous le 4 janvier pour la conciliation mais son avocat a repoussé la conciliation au 8 février pensez-vous que je devrais porter plainte pour un mariage gris car pour moi elle ne veut que les papiers merci

Par **amajuris**, le **17/01/2016** à **15:47**

Bonjour,rnrnDans un premier temps, vous devez faire un courrier à votre préfecture en indiquant votre situation en particulier sur le fait de la rupture de la vie commune à l'initiative de votre épouse ainsi elle ne pourra pas obtenir de titre de séjour comme conjoint de français.rnrnSalutations.